

Révision du Plan local d'urbanisme de Dourdain

Article / Décembre 2016

Diffusion : bulletin municipal et/ou site internet de la commune

Rédaction : Perspective. Atelier d'urbanisme

LE NOUVEAU PLU, C'EST POUR BIENTÔT

Nous avons engagé en septembre 2015 la révision de notre plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agit d'abord de garder la maîtrise de l'aménagement de notre commune et permettre la mise en œuvre de nos projets d'habitat, d'équipement, de cadre de vie...

Il s'agit aussi de prendre en compte les évolutions législatives et réglementaires, notamment la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR) et les lois Grenelle 1&2 qui veillent particulièrement à la protection des espaces agricoles et naturels.

Depuis plus d'un an, nous réfléchissons à l'avenir de notre commune pour les 10 à 15 prochaines années. Nous avons cherché, tout au long de la démarche, à respecter l'intérêt général pour notre territoire.

Notre projet se traduit par l'évolution des règles qui

s'appliquent sur la commune : plan de zonage, règlement d'urbanisme, orientations d'aménagement et de programmation.

Nous souhaitons partager avec vous ces éléments qui sont à prendre en compte et qui sont source de questionnements au moment de mettre en œuvre un nouveau dispositif réglementaire pour le futur PLU qui doit avant tout être guidé par l'intérêt général.

Nous invitons l'ensemble de la population à une réunion publique le 9 février 2017 à 20h00, à la salle intercommunale de Dourdain (rue du stade).

Au cours de cette réunion d'information, le PLU sera expliqué et les orientations du projet d'aménagement seront présentées. Le règlement ainsi que le plan de zonage seront soumis à l'avis de la population.

Cette réunion sera l'occasion d'échanger avec les élus et les techniciens qui ont accompagné la commune tout au long de la démarche.

Nous vous rappelons également que vous pouvez formuler vos suggestions et observations sur le registre d'expression mise à votre disposition en mairie.

